



ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS



AUXERRE

quartiers2030



Permanences d'aide aux porteurs de projets

Autour d'un café ou d'un thé, nous écoutons vos demandes et trouvons une solution ensemble.

Parmi les créneaux proposés, il y en aura certainement un qui vous conviendra !

Planning des permanences



AGENDA

Rencontres de quartiers

22 et 29 Sept. 2026

- Rencontrer les acteurs indispensables à un projet en QPV : habitants, EAA, porteurs de projets.
- Faciliter la mise en oeuvre d'actions et projets associatifs dans les quartiers.

Forum des associations

5 Septembre 2026

Temps fort associatif dont il faut se saisir pour rencontrer et envisager des démarches de coopération.



Focus sur ...

Les modules de formation

Afin de poursuivre la montée en compétences des acteurs associatifs, porteurs de projets dans les quartiers Politique de la Ville d'Auxerre (QPV), un programme de formation plus approfondi est organisé en 2026 à partir de leurs suggestions.

4 thématiques proposées :

1. **Comment recruter des bénévoles ?** - Juin 2026 - FDFR 89
2. **Comment mobiliser les habitants sur des actions associatives ?** - Juillet 2026 - Trajectoire Ressources
3. **Comment valoriser ses actions auprès des financeurs ?** - Octobre 2026 - Ligue Enseignement 21 + Pôle économie solidaire 21
4. **Comment préparer sa demande de subvention et son budget prévisionnel d'action ?** - Octobre 2026 - Ligue enseignement 89

D'une durée de 3h30, ces modules de formation ont pour objectif d'outiller concrètement les acteurs associatifs.

Inscription aux modules de formation

<https://forms.cloud.microsoft/e/dQeUJ7eLTs>

**Programme des modules de
formation**



Focus sur les Espaces d'Accueil et d'Animation (EAA) Les conseils consultatifs :

Chaque EAA de la ville d'Auxerre organise un **conseil consultatif** (qui succède aux "collectifs d'animations"). Il s'agit d'un **lieu d'échanges et d'expression sur toutes les questions intéressant la mission de l'EAA** dans lequel agit un habitant de la commune.

Ce lieu d'écoute a toute son importance car il a pour vocation de favoriser la participation et l'expression de **toutes et tous** : donner son avis, faire des propositions sur tout ce qui concerne le fonctionnement de l'EAA.

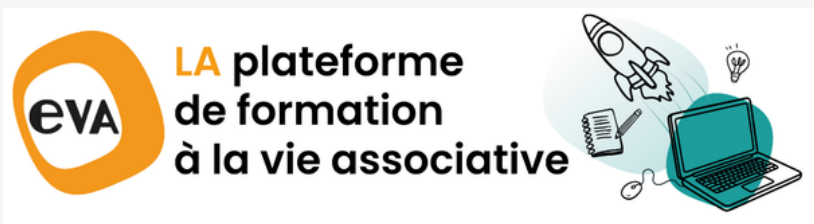
Véritable **instance collégiale** qui **doit fonctionner de manière démocratique**, le conseil consultatif est composé de : 1 animateur salarié + 1 animateur bénévole + 4 membres adultes (+ de 26 ans) + 4 membres jeunes adultes (18-25 ans) + 2 membres mineurs (ACM) + 2 membres parmi les acteurs locaux + le centre de loisirs.



Thématiques des sujets pouvant être abordés :

- Le comité organisateur des **Festivités et actions du quartier**
- L'organisation intérieure et la **vie quotidienne**
- La **programmation des activités** et l'animation socio-culturelle
- Les **projets de travaux** et d'équipements
- La nature et le prix des services rendus
- L'**animation de la vie institutionnelle** et les mesures prises pour favoriser les relations entre les participants
- L'**évaluation** des actions portées par l'EAA
- La **participation aux groupes projets** du Service Quartier Citoyenneté

Ressources pour les associations



EVA est une plateforme de formations en ligne pour les bénévoles associatifs. Sans concurrencer les formations classiques, EVA permet de se former à la gestion associative gratuitement, à domicile et à son rythme, partout en France.

Gratuits et en accès libre, 11 modules thématiques conçus par des acteurs associatifs

<https://www.eva-formationbenevoles.fr/>



Le Portail de formation des bénévoles, lancé et animé par le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté, est un outil commun qui a l'ambition de :

- Faciliter l'accès à l'information des bénévoles sur les formations organisées en région
- Favoriser la mutualisation et améliorer la participation des bénévoles aux formations
- Valoriser et rendre visible la diversité et la richesse de l'offre de formation

<https://formations-benevoles-bourgognefranchecomte.org/>

Sur ce portail, les bénévoles peuvent trouver les formations en ligne ou présentiels proposées par les associations, l'Etat et les collectivités territoriales.

A qui s'adresse-t-il ?

- Aux associations et collectivités proposant des formations à destination des bénévoles associatifs, elles peuvent les saisir pour les faire connaître et bénéficier d'une visibilité régionale
- Aux bénévoles qui, grâce à la diversité et la richesse de ces formations, peuvent faire le choix de se former en fonction de leurs besoins et disponibilités